



Agence pour l'Evaluation de
la Qualité de l'Enseignement Supérieur

RAPPORT D'ÉVALUATION CONTINUE

Cluster Électricité-Mécanique

Bachelier en Automobile
Bachelier en Électronique (orientation
électronique appliquée)

Haute École de la Ville de Liège (HEL)

Jean-Pascal CAMBRONNE
Annaïg COLET
Numa DEVILLE

30 juin 2025

Table des matières

Électricité-Mécanique : Haute École de la Ville de Liège	3
Synthèse	4
Introduction : principales évolutions de contexte depuis l'évaluation initiale.....	8
Critère Programme.....	9
Critère Qualité	15
Conclusion	18
Droit de réponse de l'établissement.....	19

Électricité-Mécanique : Haute École de la Ville de Liège

Contexte de l'évaluation

L'Agence pour l'évaluation de la qualité de l'enseignement supérieur (AEQES) a procédé en 2024-2025 à l'évaluation continue du bachelier en automobile et du bachelier en électronique (orientation électronique appliquée), dans le cadre du *cluster* « Électricité-Mécanique ». Cette évaluation se situe dans la continuité de l'évaluation précédente de ce cursus, organisée en 2018-2019.

Dans ce cadre, le comité d'évaluation continue, mandaté par l'AEQES et accompagné par un membre de la Cellule exécutive, a réalisé une visite *in situ*, le 31 janvier 2025 à la Haute École de la Ville de Liège. Le présent rapport rend compte des conclusions auxquelles sont parvenus les expert·es après la lecture du dossier d'avancement remis par l'entité et à l'issue des entretiens, des observations réalisées et de la consultation des documents mis à disposition. Bien que l'objet de la présente évaluation continue soit le bachelier en automobile et le bachelier en électronique, la visite (et le rapport qui en découle) ne constitue pas une nouvelle évaluation complète des programmes ; elle vise à mettre en lumière l'état de réalisation du plan d'action établi suite à la visite de 2018-2019 ainsi qu'un ensemble de recommandations en vue de l'amélioration de la culture qualité. En ce sens, le rapport comporte des éléments spécifiques aux programmes ainsi que des recommandations plus générales sur la gestion des programmes, la démarche qualité qui s'y rapporte et la culture qualité.

Le comité des expert·es tient à souligner la parfaite coopération de la coordination qualité et des autorités académiques concernées à cette étape du processus d'évaluation. Il désire aussi remercier les membres de la direction, les membres du personnel enseignant et les étudiant·es qui ont participé aux entrevues et qui ont témoigné avec franchise et ouverture de leur expérience.

Composition du comité¹

- Jean-Pascal Cambronne, expert pair et président du comité
- Annaïg Colet, expert·e en gestion de la qualité
- Numa Deville, expert étudiant

¹ Un résumé du *curriculum vitae* des expert·e·s est disponible sur le site internet de l'AEQES : http://aeques.be/expert·es_comites.cfm.

Synthèse

FORCES PRINCIPALES

- Une culture qualité ancrée dans la direction de l'établissement
- Une équipe pédagogique dynamique et œuvrant pour la réussite des étudiant·es
- Une participation des étudiant·es à des concours nationaux challengeant
- De nombreux contacts avec les alumni actuellement en entreprise
- Une nouvelle direction qui impulse une dynamique positive
- Des possibilités offertes aux étudiant·es de suivre des certifications externes reconnues par le monde professionnel

FAIBLESSES PRINCIPALES

- Un manque de coordination et d'équité dans l'accompagnement des étudiant·es en stage ou lors de leur TFE
- Une déconnexion entre la démarche qualité institutionnelle et celle menée à l'échelle du département
- Un manque d'implication des étudiant·es dans les instances de gouvernance de l'établissement
- Une tendance à une double diplomation en bachelier en Automobile qui allonge la durée de la scolarité
- La construction d'un réseau d'alumni non aboutie et clairement formalisé

OPPORTUNITÉS

- Deux formations qui adressent des métiers en pénurie
- Des étudiant·es passionné·es dans et par leur formation

MENACES

- Des locaux qui restent en mauvais état
- Beaucoup d'investissement des personnels hors des horaires
- Une réduction des moyens qui conduit à une diminution du personnel administratif et peut amener une perte d'efficacité des services transversaux.

RECOMMANDATIONS PRINCIPALES

- 1 Formaliser les attendus du TFE et mettre à disposition des outils méthodologiques pour les étudiant·es.
- 2 Mettre en place une coordination qui fixera des lignes directrices suivies par tous et toutes afin d'assurer une certaine équité dans le suivi des étudiant·es durant leur stage
- 3 Institutionnaliser la démarche qualité au sein des parcours de formation par une inscription des points à l'ordre du jour des réunions dans le département et finalisés par un compte rendu ou un relevé de décisions.

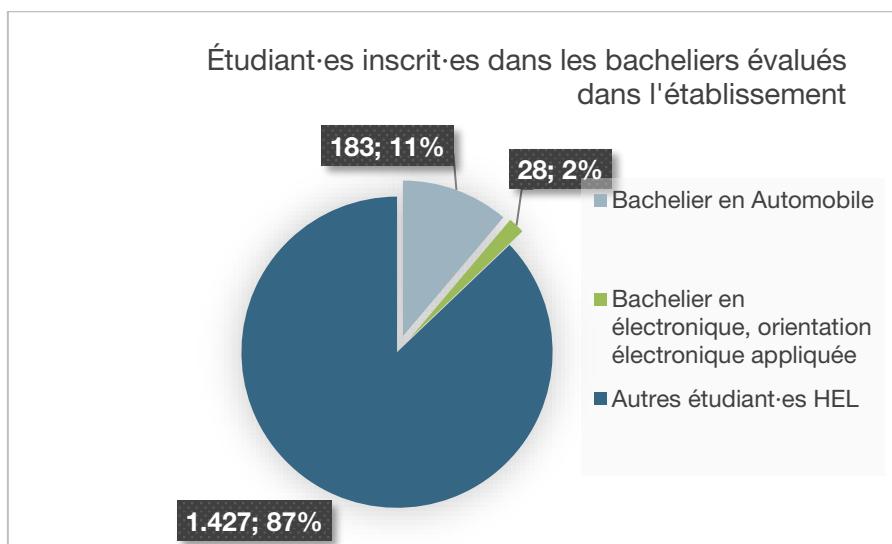
- 4 Intégrer la présence d'étudiant·es dans les instances décisionnelles au plus près des formations, comme par exemple dans les conseils de cursus.
- 5 Réfléchir à une refonte des enseignements de bachelier en Automobile pour prévenir la tendance des étudiant·es à aller vers la double diplomation
- 6 Finaliser la construction d'un réseau d'alumni sur la base des contacts conservés avec les ancien·nes diplômé·es par les enseignant·es du département.

Présentation de l'établissement et du programme évalué

La Haute École de la Ville de Liège (HEL) est issue de la fusion de plusieurs écoles supérieures de la Ville de Liège : l’Institut Supérieur Pédagogique (IESP Jonfosse), l’Ecole Communale Supérieure de Secrétariat, d’Administration et de Commerce (ECSSAC), l’Ecole Supérieure de Logopédie (ESL) et l’Institut Supérieur d’Enseignement Technologique (ISET). L’établissement appartient au réseau du Conseil des Pouvoirs organisateurs de l’Enseignement Officiel Neutre Subventionné (CPEONS). Son pouvoir organisateur est la Ville de Liège.

L’établissement propose quatre domaines de formation : sciences et techniques, sciences de l’éducation, paramédical, sciences économiques et de gestion. Le bachelier en automobile et le bachelier en électronique (orientation électronique appliquée) font partie du domaine sciences et techniques, avec les bacheliers en chimie (orientation chimie appliquée/finalité environnement), en énergies alternatives et renouvelables et en informatique (orientation technologies de l’informatique).

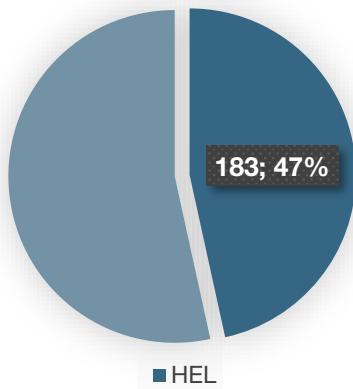
En 2022-2023, 183 étudiant·e·s sont inscrit·e·s au bachelier en automobile, sur un total de 1638 inscrit·e·s à la HE, soit 11% des effectifs. Les 28 étudiant·e·s inscrit·e·s dans le bachelier en électronique, orientation électronique appliquée représentaient 2% des effectifs.



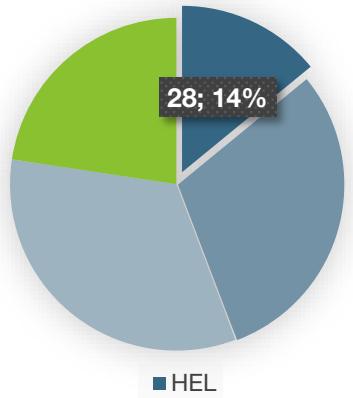
Ces 183 étudiant·e·s représentent, par ailleurs, 47% des étudiant·e·s inscrit·e·s à ce même bachelier sur un total de 393 étudiant·e·s pour l’ensemble des hautes écoles de la Fédération Wallonie-Bruxelles². Les 28 étudiant·e·s du bachelier en électronique représentent 14% des étudiant·e·s inscrit·e·s à ce programme en haute école sur un total de 199 étudiant·e·s.

² Source : données fournies par l’établissement et par SATURN.

Étudiant·es inscrit·es dans le bachelier en automobile (HE) en FWB



Étudiant·es inscrit·es dans le bachelier en électronique, orientation électronique appliquée (HE) en FWB



Introduction : principales évolutions de contexte depuis l'évaluation initiale

Depuis la précédente évaluation, les principales évolutions de contexte sont liées à des mouvements de personnel.

Un changement de direction de département s'est opéré en septembre 2023, le directeur en place ayant été appelé à d'autres fonctions.

La Cellule Démarche Qualité (CDQ) de la HEL a vu sa composition modifiée, tant sur le nombre de personnes impliquées que sur les équivalents temps plein dédiés et revus continuellement à la baisse, de 0,9 ETP à 0,1 ETP suite aux difficultés financières de la HEL.

Si l'équipe enseignante du bachelier en Automobile est restée stable, celle du bachelier en Électronique s'est réduite en nombre suite à des départs à la retraite et des non-rempacements de ces personnes. Une restructuration des services administratifs a été conduite, et si certains services transversaux ont vu le jour (exemple de la Cellule d'Appui Pédagogique – CAP), d'autres ont disparu (exemple du service de soutien à l'itinéraire des étudiants).

Critère Programme

Dans le respect de l'autonomie et de la responsabilité des établissements, les évolutions apportées par l'établissement/l'entité contribuent à la dynamique d'amélioration du programme/*cluster*, en particulier au regard de sa pertinence, de sa cohérence interne, de son efficacité et de son équité. La communication de l'établissement auprès des parties prenantes, internes et externes, est actualisée en conséquence.

CONSTATS ET ANALYSES

Retour réflexif et nouveau plan d'action au regard du diagnostic actuel

- 1 Sous l'impulsion de la nouvelle direction du département, des rencontres et discussions entre les enseignant·es apparaissent plus fréquentes et systématiques que par le passé. Ces rencontres, souvent informelles, s'ajoutent à d'autres réunions plus formalisées au sein de conseils qui ont été mis en place : conseil de classe, conseil de cursus, conseil de département. Les conseils de cursus ont été mis à l'horaire des enseignant·es afin de garantir leur participation. Le comité d'expert·es a ressenti à travers les échanges avec les différents panels un souffle nouveau accueilli avec beaucoup de bienveillance et une approche relationnelle augurant des sollicitations réciproques aisées.
- 2 Depuis la précédente évaluation menée en 2019, une démarche de mise en application du processus CAF (Cadre d'Auto-évaluation de la Fonction publique) a été entreprise dans le but d'obtenir le label associé. Cette démarche n'a pas été conduite jusqu'à son terme, mais elle prouve la capacité de l'établissement à pratiquer une auto-évaluation structurée et constructive qui a débouché sur la rédaction d'un plan Ambition 2024.
- 3 Le processus CAF n'a pas été finalisé car les équipes de direction et de la cellule qualité ont été monopolisées par un processus de fusion envisagée avec une autre haute école de Liège. Il ne s'agit pas dans ce rapport d'évaluer la pertinence de cette fusion mais de dresser le constat que la démarche qualité a subi un coup de frein puisque la démarche CAF est en pause, et que le plan Ambition 2024 est actuellement suspendu.
- 4 Le comité d'expert·es constate que les équipements en matériels de laboratoire se sont nettement améliorés (voir infra). L'établissement n'en a pas la maîtrise puisque c'est la ville de Liège qui est le pouvoir organisateur, mais le constat est que la situation et l'état critique des locaux, largement mentionnés lors de la dernière évaluation, n'ont pas ou très peu évolué.

Pertinence du programme

- 5 Une enquête est envoyée aux maîtres de stage externes (MSE) portant sur les aptitudes des stagiaires venant des deux formations. Ainsi, à deux reprises, une fois en milieu de la période de stage et une fois à la fin de cette période, il est demandé aux MSE de dresser une analyse SWOT de la formation d'origine de leur stagiaire. Les

données collectées sont ensuite analysées par les équipes pédagogiques qui peuvent ainsi, si besoin, faire évoluer les formations pour les adapter aux recommandations recueillies, comme par exemple le manque de pratique dans la formation de bachelier en Automobile.

- 6 Le site internet de la HEL a été repensé et reconfiguré. Il a gagné en modernité et participe à un regain d'attractivité de l'établissement. Des capsules vidéo ont été introduites et offrent une présentation complète des formations. Des témoignages d'ancien·nes diplômé·es pourraient compléter avantageusement ces présentations. Les réseaux sociaux assurent également une efficace promotion des formations en étant régulièrement alimentés par des publications relatives à la vie de l'établissement. Les publications associées à la formation de bachelier automobile sont particulièrement attractives en mettant en avant le projet « green power », et constituent un exemple à suivre pour la filière électronique avec le projet « robotix ».
- 7 La mobilité entrante et sortante est quasiment inexistante au sein du département. Les services dédiés existent, les informations et les possibilités offertes par les programmes d'échanges ERASMUS sont portées à la connaissance des étudiant·es qui sont peu intéressé·es par la mobilité.
- 8 L'établissement a mis en place un service de soutien à la recherche et aux innovations (SSRI). Ce service lance régulièrement des appels à projets. Mais force est de constater que ces appels ne rencontrent que peu d'écho auprès des enseignant·es de la formation, la recherche et l'innovation n'étant pas une priorité pour les enseignant·es de Haute École déjà très pris par leur activité d'enseignement qui ne leur laisse pas de temps pour assister à ces séances dédiées et/ou pour du ressourcement et de la veille disciplinaire sur les dernières avancées techniques et technologiques de leur domaine respectif.
- 9 Les professeurs du bachelier Automobile bénéficient de formations continues certifiantes par le secteur professionnel de l'automobile, sans cout supplémentaire. À défaut, ils demandent des formations dans le respect du budget dédié. Même s'il reste difficile de se former pendant l'année scolaire, certains professeurs profitent également des « Summer School » pour se former (VEH3,..) ce qui assure le suivi des évolutions du secteur par ces derniers. Ce fonctionnement permet de pallier le manque de temps à investir dans des projets de recherche et dans la veille disciplinaire exposé au point précédent.
- 10 Le bachelier automobile propose trois options en bloc 3 : mécatronique, expertise et véhicules à énergies alternatives. Le tronc commun est large et couvre toutes les spécialités qui sont développées dans ces options. Il en va ainsi pour la mécatronique par exemple qui est largement abordée dans les enseignements tels que sciences de l'automobile et électricité et électronique appliquées à l'automobile. Il existe cependant une tendance parmi les étudiant·es à multiplier les diplômes optionnels possibles de ce cursus. En effet, les étudiant·es recommandant leur année n'hésitent pas à prendre les cours d'une autre option afin d'obtenir un double diplôme, en particulier vers la mécatronique a priori incontournable pour le monde industriel et qui mériterait un affichage sans doute plus affirmé pour répondre à la demande sur ce bachelier automobile.

Cohérence du programme

- 11 Le nombre de semaines d'enseignement par quadrimestre a été réduit de 15 à 12. Cela se traduit soit par une augmentation du volume d'heures hebdomadaires dispensées aux étudiant·es, soit par une réduction du volume d'heures au sein des UE. Le comité d'expert·es constate que, concernant ce deuxième point, toutes les UE ne semblent pas avoir subi le même taux de réduction, ce qui peut apparaître comme source d'iniquité entre les équipes pédagogiques. Le comité constate également le manque de concertation collective sur l'adaptation à ce nouveau rythme et la réflexion associée sur les contenus et les formes pédagogiques qui pourraient en résulter. La cellule d'appui pédagogique (CAP) n'a pas non plus été consultée pour une aide éventuelle ou un apport de nouvelles formes pédagogiques. Ce changement de rythme sans concertation ou soutien pédagogique peut entraîner un sentiment de frustration ou de stress chez certain·es enseignant·es qui cherchent à dispenser la même quantité de matière en un nombre réduit d'heures de cours.
- 12 Les étudiant·es du bachelier Automobile bénéficient d'enseignements et de formations à l'extérieur de l'établissement et dans des cadres professionnels directement en lien avec leur formation. On peut notamment citer des enseignements qui peuvent donner lieu à des certifications AutoForm EDUCAM pour ces formations ponctuelles (mise hors tension des véhicules électriques, recyclage des fumées, soudage, etc.). Cela constitue une plus-value aux diplômes et renforce l'insertion professionnelle des diplômé·es.
- 13 Les étudiant·es du bachelier Automobile participent à un concours de « caisses à savons » : Green Power. Le principe est simple puisqu'il s'agit de parcourir la plus grande distance en une heure avec un véhicule électrique. Le projet reçoit un grand enthousiasme de la part des étudiant·es et de là naît une émulation entre les étudiant·es et les autres compétiteurs. D'un point de vue pédagogique, ce projet constitue un support idéal d'application des enseignements.
- 14 Pour les étudiant·es du bachelier électronique, existe de manière analogue le projet Robotix qui fait également l'objet d'un concours national. Les étudiant·es participent tout au long de l'année à l'élaboration de l'environnement électronique et numérique d'un robot construit par un groupe d'étudiant·es qui réalisent leur stage dans l'établissement sur ce sujet.
- 15 Les activités de stage et de TFE sont étroitement liées puisqu'elles sont souvent menées dans la même période et dans le cadre de l'entreprise. En revanche, les attendus du TFE ne sont pas toujours très bien compris des étudiant·es et de manière générale, les activités autour du TFE manquent de formalisation et de volet méthodologique (il n'existe, par exemple, pas de guide expliquant la structure d'un TFE, le référencement bibliographique, etc.). Une procédure de consultation des TFE antérieurs est possible mais le site ne semble pas fonctionner depuis quelque temps avant la venue des expert·es ce qui empêche les étudiant·es d'avoir une idée concrète du produit final attendu.
- 16 La recherche de stage est laissée à l'initiative des étudiant·es et démarre généralement en début de bloc 3, même si une séance d'information à ce sujet est organisée en fin de bloc 2. En dernier ressort, les enseignant·es peuvent jouer un rôle de facilitation auprès d'industriels avec qui elles et ils sont en contact mais cela ne garantit pas toujours l'obtention d'un stage pour l'étudiant·e qui se retrouve alors dans une situation stressante.
- 17 De plus, la suppression du service d'insertion professionnelle transversal à l'établissement n'améliore pas les contacts avec le milieu professionnel et reste à discréption des départements qui reçoivent individuellement les offres d'emploi. Cette perte de transversalité peut réduire l'horizon des possibilités de lieux de stage pour

l'étudiant·e qui se cantonnerait uniquement aux entreprises directement en lien avec son département de rattachement.

- 18 Une problématique de concentration temporelle est rencontrée dans l'organisation de moments dédiés aux questions des étudiant·es vers les enseignant·es et ce, juste avant les examens. Le délai, parfois court, entre ces échanges et les examens ne permet pas aux étudiant·es de prendre les mesures nécessaires dans leurs révisions.

Droit de réponse de l'établissement

- 19 Des dispenses d'examen final sont possibles pour les étudiant·es qui réussissent différents examens dispensatoires (hors session). Cette démarche est appréciée des élèves puisqu'elle permet un lissage de la charge de travail sur une plus longue période. Elle reste cependant à discréction des professeur·es et pourrait être validée et formalisée dans les procédures d'évaluation des UE concernées.
- 20 Dans les stages du cursus Automobile – option expertise, les étudiant·es sont fortement incité·es à effectuer un stage en carrosserie par leurs enseignant·es et par les professionnel·es de l'automobile. Ce type de stage leur permet de compléter leur apprentissage pour leur futur métier d'expert·e. Cela pose donc la question du positionnement et du temps accordé à la thématique « carrosserie » dans le parcours d'un·e étudiant·e qui se destine à l'expertise.
- 21 Dans les supports de cours proposés aux étudiant·es, le comité note l'absence de références bibliographiques dans un certain nombre d'entre eux. Cela empêche notamment les étudiant·es en fin de cycle à consulter des ouvrages de référence qui pourraient les aider dans la rédaction de leur TFE.

Bonne pratique:

Depuis quelques années, les deux formations participent à des projets nationaux, un concours de « caisse à savon », projet « GreenPower » pour le bachelier en Automobile et le concours « Robotix » pour le bachelier en Électronique. Les étudiant·es participent avec enthousiasme à ces challenges tout en trouvant à ces défis un terrain propice à la mise en pratique de leurs enseignements. L'engagement dans ces concours et la communication associée autour et pendant ces évènements participent aussi la promotion de l'établissement auprès du grand public.

Efficacité et équité du programme

- 22 Le taux de réussite en fin de premier quadrimestre du bloc 1 est relativement faible pour les deux bacheliers. Cela est dû à de multiples facteurs comme le manque de motivation des étudiant·es lié à des erreurs d'orientation, ou par des méthodes de travail de l'enseignement supérieur pas toujours bien appréhendées par les étudiant·es.
- 23 Pour faciliter le suivi des étudiant·es du bloc 1 du bachelier en Électronique, la coordination de section a mis en place un fichier Excel partagé permettant aux différent·es enseignant·es d'indiquer les informations de suivi des étudiant·es, en particulier sur leur absentéisme. Cela permet, au passage, de mettre en évidence la corrélation directe entre la présence aux enseignements et la réussite aux examens. Le comité note cependant qu'en l'absence de la coordination de section le fichier n'est

pas complété ce qui laisse entendre que le processus n'est pas encore ancré dans les pratiques de l'ensemble de l'équipe pédagogique. Le comité note qu'il n'existe pas de fichier identique dans le bachelier en Automobile.

- 24 Fort du constat de ce relativement faible taux de réussite, l'établissement a mis en place un conseil de classe à l'issue du premier quadrimestre du bloc 1 où sont examinées au cas par cas les situations des étudiant·es en difficulté. Ces dernier·ères rencontrent aussi la direction du département dans le cadre d'un entretien individuel. L'examen de ces situations débouche sur une aide proposée à ces étudiant·es par les équipes pédagogiques et si besoin l'appui du service d'aide à la réussite (SAR).
- 25 Le SAR propose un cycle régulier de formations et d'accompagnement des étudiant·es dans leurs difficultés. Auparavant placés en dehors de la présence habituelle des étudiant·es dans l'école, ils figurent maintenant dans les horaires des étudiant·es qui sont informé·es de la tenue de ces ateliers par différentes voies d'affichage et de diffusion sur les réseaux sociaux. Cet accompagnement concerne aussi bien le volet et la condition psychologiques des étudiant·es que les difficultés davantage scolaires et académiques. Le SAR propose par exemple, un séminaire de conditionnement et de conseils, ainsi qu'une méthodologie aux étudiant·es en situation de stress avant les examens. Ces ateliers sont ensuite évalués par les étudiant·es qui en apprécient les points positifs et les points à améliorer. Néanmoins, ces ateliers ne rencontrent pas totalement le succès escompté. Une des raisons serait le manque de lien entre les attendus des étudiant·es et le contenu des ateliers. Le comité note positivement qu'un processus d'évaluation des activités du SAR est en cours de réflexion.
- 26 Pour le soutien et la remédiation sur les enseignements, le SAR met à disposition des étudiant·es des supports de cours et d'exercice en mathématiques et en français. Il a également en charge l'organisation du tutorat et du mentorat. Si le tutorat rencontre un certain succès auprès des étudiant·es (11 étudiant·es tutoré·es en 24-25 contre 2 en 23-24 et augmentation des demandes étudiantes pour être tuteur·rice), le mentorat à l'inverse n'est quasiment pas utilisé, les étudiant·es privilégiant plutôt le contact direct avec les enseignant·es ou l'entraide entre eux.
- 27 Depuis la dernière évaluation, les équipements dans les salles de travaux pratiques ont continué d'évoluer pour se maintenir à un niveau compatible avec les exigences des milieux professionnels. Pour le bachelier en automobile en particulier, des équipements, voire des véhicules, sont réceptionnés dans les ateliers pour y être démontés/remontés/analysés directement par les étudiant·es dans le cadre de leur formation. Il manque cependant une bibliothèque dédiée pour les étudiant·es du département, notamment pour aider les étudiant·es du bachelier Automobile, option expertise, où le TFE est plus théorique car plus difficilement en lien avec le stage.
- 28 Le comité déplore des absences régulières ou des manques d'enseignant·es titulaires qui peuvent parfois conduire à des heures d'enseignements non prestées. Pour ne pas pénaliser les étudiant·es, l'établissement a recours à des personnels extérieurs à l'établissement, voire à des structures externes comme pour l'enseignement du soudage par exemple. Si cette externalisation donne satisfaction, elle constitue une solution fragile et non pérenne.
- 29 Les suivis des stages et des TFE menés par les étudiant·es sont assurés par les enseignant·es qui bien souvent prennent sur leur temps personnel et en dehors du cadre professionnel. Cela est dû à un manque de moyens et d'heures pouvant être attribuées à ces enseignant·es pour cet encadrement. Hormis le fait que cela conduit à une forme de bénévolat de la part des enseignant·es et un risque d'épuisement

professionnel, cela peut également entraîner une iniquité entre les étudiant·es dans l'encadrement de ces projets.

- 30 Le département met à disposition des nouveaux et nouvelles enseignant·es un vadémécum sur le volet pédagogique en leur présentant les outils et les dispositifs existants dans l'aide à la pédagogie. L'existence de ce document ne semble pas être acquise par tous·tes ce qui limite sa diffusion. Il n'existe pas en revanche, de vadémécum lié aux préoccupations d'ordre administratives et l'accueil des nouveaux entrants repose uniquement sur un accompagnement informel au gré des collègues rencontré·es.

RECOMMANDATIONS

- 1 Augmenter, pour les enseignant·es, le nombre d'heures allouées pour le suivi de stages et des TFE ou mettre en place une coordination qui fixera des lignes directrices suivies par tous et toutes afin d'assurer une certaine équité dans le suivi des étudiant·es.
- 2 Formaliser les attendus du TFE et mettre à disposition des outils méthodologiques pour les étudiant·es.
- 3 Tenter autant que faire se peut de pallier la disparition du service transversal d'insertion professionnelle pour multiplier les lieux d'accueil de stagiaires.
- 4 Mener une réflexion plus approfondie et concertée, notamment en incluant la CAP, sur les enseignements impactés par le changement de calendrier annuel de la formation des étudiant·es.
- 5 Veiller à assurer une temporalité suffisante entre les sessions de questions-réponses et les dates des examens.
- 6 Inclure des témoignages d'ancien·nes diplômé·es pour participer à la présentation des formations sur le site de l'établissement.
- 7 Veiller à assurer la connaissance suffisante théorique et pratique de la carrosserie aux étudiant·es de l'option « expertise automobile » correspondant aux attendus de la profession.
- 8 Dupliquer la démarche de suivi des étudiant·es du bloc 1 du bachelier en Électronique au suivi de ceux du bachelier en Automobile et faire de ces fichiers de suivi des incontournables dans les pratiques des enseignant·es.
- 9 Réfléchir à un affichage et une présentation plus affirmés de la mécatronique, qui semble incontournable pour la profession, et ce, depuis le tronc commun jusque dans les différentes options du bachelier Automobile.
- 10 Impliquer davantage les étudiant·es dans les sujets abordés par les ateliers proposés par le SAR, et continuer la réflexion menant à évaluer plus précisément leur efficacité.
- 11 Enrichir les bases bibliographiques dans les ressources communiquées aux étudiant·es.
- 12 Mettre à disposition des nouveaux et nouvelles enseignant·es un vadémécum pour faciliter leur venue et leur insertion dans l'établissement.

Critère Qualité

L'entité/l'établissement s'est engagé dans une démarche qualité au service de l'amélioration continue de son programme/*cluster*. Sa démarche témoigne de choix motivés, notamment en regard des évaluations internes et externes. Elle est adaptée à ses objectifs, sa culture qualité et son contexte. Elle est explicite, s'appuie sur des processus, procédures et des outils identifiés dont un plan d'action et intègre la participation des parties prenantes, internes et externes à l'entité/l'établissement.

CONSTATS ET ANALYSES

Démarche d'amélioration continue : fonctionnement, caractère explicite et pérenne

- 1 La volonté d'amélioration continue existe au sein de l'établissement. Elle reste toutefois trop rythmée par les évaluations de l'AEQES et les équipes en charge de la qualité doivent veiller à son maintien régulier. Hormis pour la fonction de coordination qualité au niveau institutionnel (0,1 ETP), aucune dispense n'est accordée aux enseignant·es en charge de la coordination qualité au sein des sections dans un contexte budgétaire très contraint, ce qui constitue un frein à un investissement constant et régulier.
- 2 Le comité d'expert·es note un manque de rencontre entre les services communs transversaux (SAR, CAP) et les équipes pédagogiques, ce qui peut nuire à la bonne adéquation entre les offres de service des uns et les attendus des autres, et ce, même si les formations du CAP font de plus en plus l'objet de libération d'horaires pour que le corps enseignant·e puisse y assister.
- 3 Les étudiant·es sont invités à participer à cette démarche d'amélioration continue globale par la présence de la présidence du conseil des étudiant·es dans la commission qualité (CoQua). Les étudiant·es des cursus examinés lors de la présente évaluation ont connaissance de l'existence du conseil des étudiant·es, mais sont peu enclins à y participer. Une des raisons qui pourraient expliquer ce désintérêt serait le positionnement de ce conseil d'étudiant très transversal à l'établissement et moins directement connecté à leurs cursus.
- 4 Les évaluations des enseignements par les étudiant·es (EEE) ont lieu un an sur deux. Les questionnaires sont élaborés en conseil pédagogique avec la participation de toutes les parties prenantes. Le taux de participation des étudiant·es reste cependant très faible. Les étudiant·es perçoivent toutefois la démarche qualité engagée par l'établissement qui leur en rend compte au cours de la réunion annuelle de rentrée de l'année suivante. Si ce retour est appréciable, il se déroule néanmoins dans un intervalle de temps très éloigné de la soumission de l'EEE ce qui peut entraîner une démotivation des étudiant·es.

Stratégie et priorisation des objectifs de l'établissement et de l'entité

- 5 Les objectifs stratégiques de l'établissement ont été établis il y a quelques années. En effet, comme dit précédemment, l'établissement s'est engagé, bien avant la précédente évaluation des cursus relevant du cluster électricité et mécanique, dans une démarche visant à obtenir le label CAF, au prix d'un investissement important de la cellule qualité de l'établissement, des directions de département et de l'appui d'un expert extérieur. Ces efforts ont débouché sur l'élaboration d'un plan Ambition 2024 affichant plusieurs grandes lignes directrices devant être étudiées par des groupes de travail dédiés. Les parties prenantes constatent cependant que ce plan reste pour le moment en veille avec une probabilité forte de ne pas être mis en place.
- 6 L'établissement ne dispose pas non plus de plan stratégique à son échelle en lien avec le label CAF recherché. Cela s'explique par une mobilisation des équipes concernées dans un projet de fusion avec une autre haute école liégeoise opération également suspendue au moment de la venue du comité d'expert·es.
- 7 Il ressort néanmoins de tout cet historique, la capacité de l'établissement à se mobiliser autour des questions de la démarche qualité et de la place que peut prendre ce volet dans la stratégie de l'établissement.

Culture qualité et adéquation aux valeurs

- 8 La majorité des enseignant·es rencontré·es ne connaissent ni les démarches entreprises pour obtenir le label CAF, ni le plan Ambition. S'ils et elles sont parfois parties prenantes en répondant par exemple à des enquêtes, ils et elles n'ont pas de vision globale de la démarche qualité menée par l'établissement. Les documents relatifs à cette démarche ne sont pas diffusés de manière suffisamment large, les différentes commissions ne sont éventuellement connues que par leur acronyme (exemple : CoQua).
- 9 La culture qualité ainsi que l'adéquation aux valeurs portées par l'établissement sont présentes auprès des parties prenantes de l'établissement et du département. Aux yeux des expert·es du comité de visite, elle apparaît intrinsèquement liée aux membres des différents panels rencontrés et donc personne dépendant.
- 10 Cela ne constitue pas en soi un point bloquant dans les actions d'amélioration continue qui sont menées, mais les processus et outils manquent de formalisme. Un exemple de ce constat est par exemple l'absence de PV de certaines réunions qui ont donné lieu à des prises de décision.

Implication des parties prenantes

- 11 La démarche qualité est essentiellement impulsée par la direction et la CDQ de l'établissement. Cependant, comme le comité d'expert·es a pu le constater, les valeurs portées par cette démarche qualité sont partagées collectivement par les acteurs internes mais de manière bien souvent implicite.
- 12 Les équipes enseignantes sont particulièrement investies pour leurs étudiant·es et accomplissent leur mission au-delà de leur charge d'enseignement par le suivi des stages et des TFE menés par les étudiant·es. Elles s'impliquent de ce fait dans la démarche qualité de l'établissement et participent donc à une évolution globale positive, mais qui manque de liant, de percolation et d'efficacité collective. Le conseil des étudiant·es aurait également son rôle à jouer comme il le fait lors de la promotion

des questionnaires EEE, voire de conception de questionnaires ad hoc comme celui effectué sur le taux d'abandon, en décembre 2023, et remis à la direction.

- 13 La mise en place d'un réseau d'alumni fait partie des plans d'action de l'établissement. Elle n'a cependant jamais abouti. Or, au fil des discussions entre le comité d'expert·es et les panels rencontrés, il apparaît qu'un nombre conséquent de membres de l'équipe enseignante entretiennent des relations régulières avec les alumni de la formation qui permettent, notamment, de récupérer des équipements, d'accueillir des étudiant·es en stage, etc. Le manque de formalisation de ces contacts en freine la pérennité, et de ce fait le réseau restant personnel dépendant.

RECOMMANDATIONS

- 1 Veiller, autant que faire se peut, à une attribution raisonnable d'une décharge horaire suffisante pour une coordination qualité au sein de chaque section afin d'assurer un suivi régulier et continu du plan d'action et non plus seulement en lien avec les évaluations externes de l'AEQES.
- 2 Institutionnaliser la démarche qualité au sein des parcours de formation par une inscription des points à l'ordre du jour des réunions dans le département et finalisées par un compte rendu ou un relevé de décisions.
- 3 Intégrer la présence d'étudiant·es dans les instances décisionnelles au plus près des formations, comme par exemple dans les conseils de cursus
- 4 Finaliser la construction d'un réseau d'alumni sur la base des contacts conservés avec les ancien·nes diplômé·es par les enseignant·es du département.
- 5 Mettre en place des lieux de rencontres et d'échanges plus réguliers entre les services transversaux comme le SAR et le CAP, et les équipes pédagogiques pour la diffusion et le partage des offres et des attendus des uns et des autres.
- 6 Réduire le temps de restitution des EEE auprès des parties prenantes pour essayer de les motiver davantage à répondre.

Conclusion

La HEL dispense des formations dans différents domaines dont les Sciences et Techniques où s'inscrivent les deux bacheliers qui font l'objet de la présente évaluation.

L'établissement mène depuis de nombreuses années une politique d'amélioration de la qualité ambitieuse. Une démarche de mise en application du processus CAF (Cadre d'Autoévaluation de la Fonction publique) a été entreprise dans le but d'obtenir le label associé. Cette démarche n'a pas été conduite jusqu'à son terme, mais elle prouve la capacité de l'établissement à pratiquer une autoévaluation structurée et constructive qui a débouché sur la rédaction d'un plan Ambition 2024, malheureusement pas mené jusqu'à son terme faute de moyens.

Au niveau des sections et du département associé, des actions ont été entreprises conduisant à des améliorations quotidiennes dans la vie des formations. Les équipes pédagogiques contribuent largement par leur volonté et leur motivation à ces améliorations. La nouvelle équipe de direction insuffle une dynamique constructive, des échanges et discussions plus fréquentes. Le comité d'expert·es note la présence de tous les ingrédients d'une démarche qualité qui, pour aboutir pleinement, demande une formalisation plus encadrée et l'adoption de procédures systématiques.

Le comité note également le fort développement d'une pédagogie par projets et par la participation à des concours dans les deux formations de bachelier. Ces initiatives rencontrent un large succès auprès des étudiant·es qui sont challengé·es dans leurs apprentissages ce qui constitue un excellent vecteur de communication pour l'établissement.

Droit de réponse de l'établissement



Évaluation
Électricité et mécanique
2024-2025

Droit de réponse de l'établissement évalué

Commentaire général éventuel :

L'établissement ne souhaite pas formuler d'observations de fond

Partie du rapport (A, B ou C)	Observation de fond
Critère Programme Constats et Analyses Cohérence du programme §19 Recommandations §7	Concernant les moments dédiés aux questions des étudiant.es vers les enseignant.es juste avant les examens jugés trop tardifs : La plupart des enseignant.es proposent également des séances de questions/réponses non formalisées avant les blocus.

Nom, fonction, date et signature
de l'autorité académique dont
dépend l'entité

Anais GRÉGOIRE
DIRECTRICE DU DÉPARTEMENT
DES SCIENCES ET TECHNIQUES



19.06.2025

Nom, date et signature du
coordonnateur·rice de
l'autoévaluation

Emilie HALUSIAK



18.06.2025